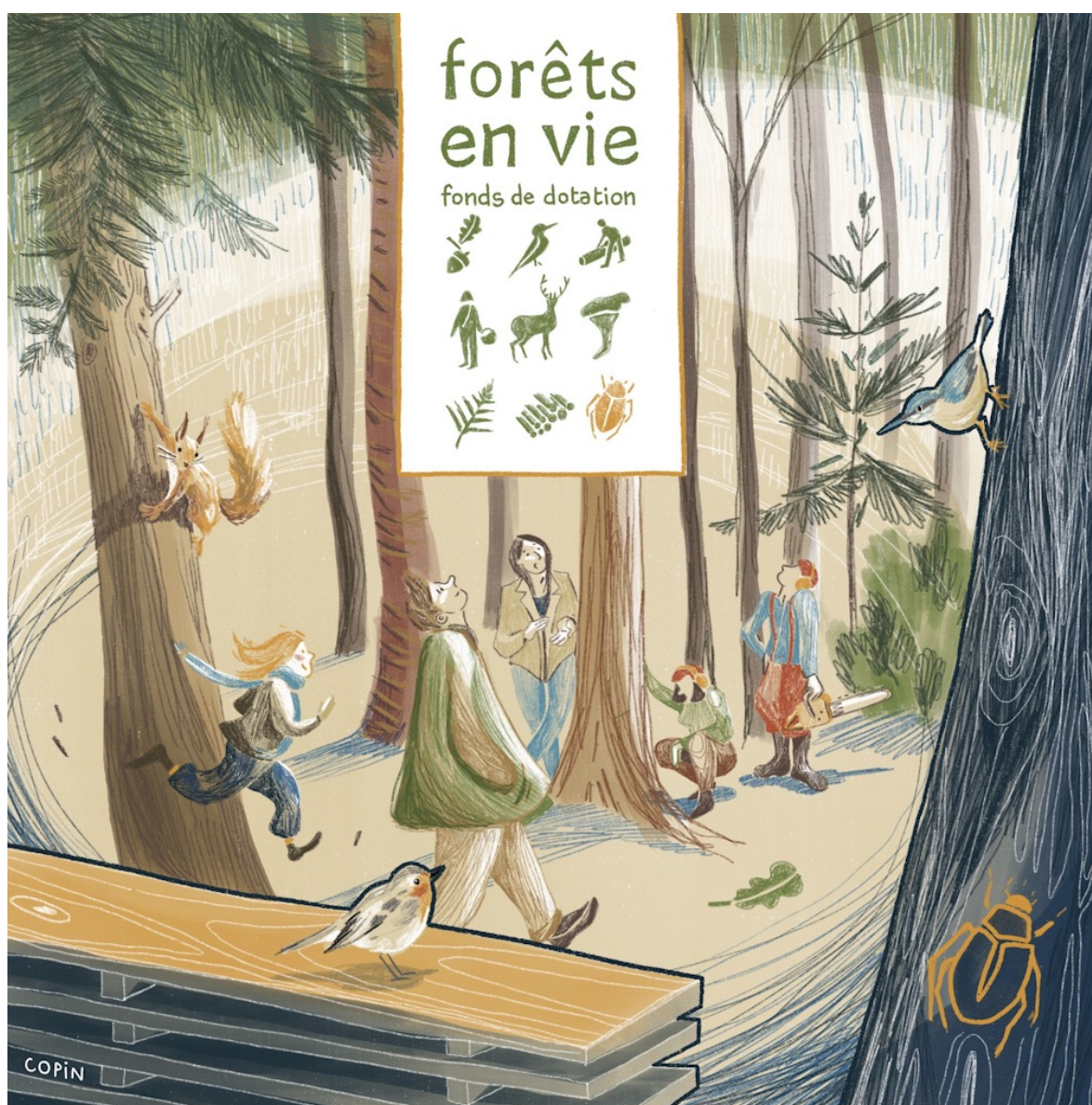


## Forêts en Vie

### Premier fonds de dotation dédié à la forêt en France



## Forêts en Vie est le premier fonds de dotation dédié à la forêt en France

Forêts en Vie est le premier fonds de dotation dédié à la forêt en France. Il permet à chacun de **participer** autant à la **préservation** des forêts qu'au **développement** en leur sein d'activités locales, variées et respectueuses du vivant. Plus de 8 Français sur 10 attachent une grande importance à la forêt. Mais ils sont presque autant à ne pas savoir comment la protéger\* et 76 % à ignorer comment elles sont gérées\*\*. Forêts en Vie apporte une solution à cette préoccupation **citoyenne** croissante pour la forêt : en accompagnant des associations, en permettant la mise à bail et l'acquisition de parcelles forestières, via des donations, des legs et de la collecte de dons, Forêts en Vie contribue au développement d'activités qui favorisent la relocalisation de l'économie, le respect de l'environnement et une meilleure connaissance de l'univers forestier.

Plus d'informations sur : [www.foretsenvie.org](http://www.foretsenvie.org), à suivre sur Facebook, Instagram et LinkedIn @foretsenvie.

Engagées dans des activités favorisant la **relocalisation de l'économie**, le **respect de l'environnement** et une meilleure connaissance de l'univers forestier, ces associations œuvrent par exemple dans le champ de la pédagogie en plein air, de la filière forêt-bois traditionnelle de qualité ou encore de la transmission de savoir-faire artisanaux. Citoyen, citoyenne, propriétaire de forêt, association ou entreprise, chacun peut contribuer à la belle ambition de Forêts en Vie qui proclame « **ensemble, gardons nos forêts vivantes** ».

C'est le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF) qui est à l'origine de ce **fonds de dotation**, structure juridique combinant les avantages de l'association et de la fondation, affiliée au régime fiscal du mécénat. Le RAF réunit paysan·ne·s pluriactif·ve·s, citoyen·ne·s se questionnant sur les forêts de leur territoire, collectifs qui achètent des forêts, professionnel·le·s amoureux·ses de la diversité des bois et cherchant à valoriser le patrimoine forestier, via le bûcheronnage, la traction animale, la charpente traditionnelle ou l'écoconstruction... Chacun·e trouve dans le RAF un lieu de coopération, de débat et de construction pour **penser la forêt autrement** que comme un hypermarché du bois devant s'adapter à une filière industrielle.

Illustrations, Hélène Copin

\*Sondage Opinion Way, février 2021.

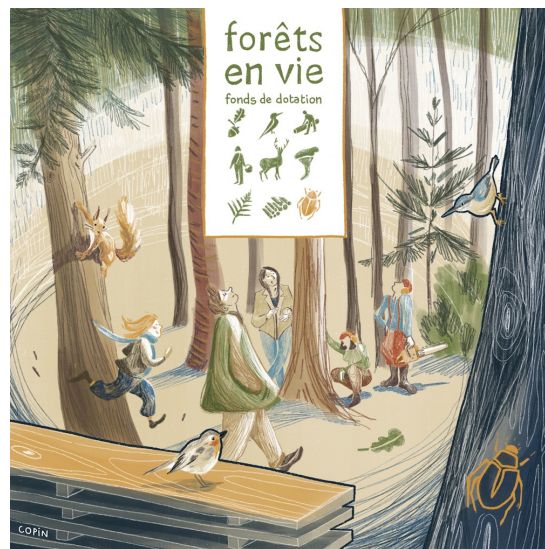
\*\*Les Français et la forêt, octobre 2023, Opinion Way



## Forêts en Vie : ensemble, gardons nos forêts vivantes

Forêts en Vie, premier fonds de dotation dédié à la forêt en France, répond au profond **attachement** de la **population française** aux forêts. Familière et mystérieuse, omniprésente dans l’imaginaire collectif, la forêt cristallise un **besoin de nature** de plus en plus largement partagé au fil des confinements.

Filtration de l’air et de l’eau, beauté des paysages, réservoir de biodiversité, etc. : les services rendus par la forêt dépassent les avantages directs qu’en retirent les 3,5 millions de propriétaires privés qui la possèdent aux trois quarts. Le projet de Forêts en Vie permet de **faire usage de la forêt**, d’en **prendre collectivement soin**, dans un esprit de **responsabilité** citoyenne, affranchi des contraintes et limites de la propriété publique ou privée.



Associée de longue date à la notion de protection de l’environnement, la forêt est perçue à juste titre comme un **milieu menacé**. **Spéculation**, **malforestation** et standardisation liée à l’**industrialisation**, tempêtes, incendies, **conséquences du dérèglement climatique global**, voilà quelles menaces pèsent sur les forêts. C’est en réponse à ce constat que le **Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF)** a imaginé le fonds de dotation Forêts en vie : un projet situé à la croisée des aspirations profondes de notre époque, marquée par une prise de **conscience environnementale** qui transcende les générations, et de la **connaissance sensible** du monde forestier, dans toutes ses dimensions, qu’elles soient économiques, pédagogiques ou naturalistes. Fondé sur la **mobilisation citoyenne** et sur la **sensibilité au milieu forestier**, le projet de Forêts en Vie entend démontrer qu’un autre rapport aux forêts est possible.

**Ni forêt-musée, ni forêt-usine**, les Forêts en Vie concilient la préservation d’écosystèmes riches en biodiversité et les activités humaines liées à la forêt. Tout en garantissant qu’un quart des surfaces reste en **libre évolution**, comme dans les réserves de vie sauvage, Forêts en Vie prévoit un développement d’activités en **circuits courts**, revalorisant des savoir-faire que négligent les modes de gestion forestière dominants. La libre évolution consiste à prohiber tout prélèvement ou intervention humaine au sein du milieu naturel et à y laisser le vivant évoluer librement. À travers ces **engagements**, le fonds de dotation Forêts en Vie souhaite sensibiliser le grand public : nous devons accepter que la forêt ne nous appartient pas, qu’elle n’a pas besoin de nous et que nous avons besoin d’elle. La filière fournit d’ailleurs 400 000 emplois en France.

## Forêts en Vie : un autre rapport aux forêts est possible

Forêts en Vie, premier fonds de dotation dédié à la forêt en France, est l'initiative conjointe de **citoyens, de forestiers et d'artisans du bois** réunis au sein du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF). Ces représentants d'intérêts *a priori* divergents se rassemblent autour d'une **passion partagée** pour la forêt qui rompt avec le court-termisme de notre société.

Reconnaissant dans la forêt un organisme vivant qui nous enseigne **un rapport au temps long** et nous incite à l'humilité, les membres du RAF ont établi une **charte** sur laquelle repose l'ensemble de leurs activités et qui encadre celles de Forêts en Vie. **Humilité et responsabilité** à l'égard de la forêt, **partage** des enjeux qui lui sont liés et développement d'**activités forestières respectueuses des équilibres naturels** sont les piliers de ce texte fédérateur pour les acteurs du réseau (charte à consulter sur <https://www.alternativesforestieres.org/-La-chartre-du-RAF->).

Forts de ce socle commun, ils ont mené à bien la rédaction d'un modèle de **bail forestier** de longue durée, de 15 ou de 99 ans. Cet outil juridique innovant, rédigé avec le concours de **l'Institut notarial de l'espace rural et de l'environnement**, pallie les limites de l'organisation du travail forestier, marqué par le morcellement des compétences, et met fin à l'inadéquation des outils juridiques existants avec les besoins de professionnels de la forêt **soucieux d'équité sociale** autant que **de respect du vivant**.

Guidés par leur passion commune de la forêt, ces acteurs engagés visent à recréer des **communs forestiers inaliénables**. En misant sur une gestion partagée et négociée des forêts comme gage de leur préservation, ils mettent en application les principes des communs. Elinor Ostrom, économiste américaine récompensée par le Prix Nobel en 2009 pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier les communs, a montré que ce **mode de gestion** se révèle **plus efficace** que la propriété privée ou publique pour veiller à la **préservation des ressources environnementales**. Le bail forestier de Forêts en Vie est aussi innovant dans le domaine forestier que le bail rural environnemental de Terre de Liens dans le monde agricole.



## Forêts en Vie, le fonds de dotation qui garantit un bel avenir aux forêts

Forêts en Vie, premier fonds de dotation dédié à la forêt en France, est un **organisme à but non lucratif** menant des missions d'**intérêt général**. En achetant des forêts et en les mettant à disposition d'associations de citoyens, grâce à un bail forestier spécifique et innovant, Forêts en Vie permet le développement d'activités respectueuses de ce milieu vivant, encourageant des relations harmonieuses avec la forêt tout en favorisant des filières adaptées aux territoires.

Particuliers et entreprises peuvent faire des dons à Forêts en Vie et ainsi bénéficier d'**exonération fiscale**, se saisissant d'un levier efficace pour **orienter** de façon volontariste leur **contribution à la collectivité**.



Les dons des particuliers au profit de Forêts en Vie ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu** à hauteur de 66 % du montant des versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Concernant les entreprises, l'ensemble des versements à Forêts en Vie permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt sur les sociétés** de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou à 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les cinq exercices suivants.

Quant aux propriétaires forestiers, **le don ou le legs** à Forêts en Vie assure la **pérennité** de leur forêt. Elle sera protégée par les statuts du fonds de dotation et par les garanties du bail forestier durable que Forêts en Vie a spécifiquement créé. Forêts en vie reste propriétaire des forêts et en confie l'usage à travers ce bail à long terme. Un accompagnement est assuré par toutes les personnes impliquées dans Forêts en Vie, afin de mutualiser les expériences et faire de ces forêts, un **bien commun au service du vivant**.

## La belle histoire de Forêts en Vie : quelques dates

- 2008**      **Création du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF)**
- 2017**      **Le RAF crée Forêts en Vie**, premier fonds de dotation dédié à la forêt en France.
- 2018**      L'Institut notarial de l'espace rural et de l'environnement apporte son soutien à la rédaction du bail forestier qui doit encadrer l'usage des Forêts en Vie.  
Parution du livre ***Agir ensemble en forêt - guide pratique, juridique et humain***, de Pascale Laussel, Marjolaine Boitard et Gaëtan du Bus (éditions Charles Léopold Mayer).
- 2021**      **Forêts en Vie** produit sa vidéo officielle de présentation grâce au financement participatif. Le 1 % pour la planète apporte son soutien à **Forêts en Vie**, mouvement éco-citoyen, à l'occasion des Rencontres pour la planète.  
**Forêts en Vie** devient bénéficiaire du livret et du compte à terme de la Nef.
- 2022**      **Forêts en Vie** concrétise ses premières acquisitions :  
- la forêt des Roussilles (Lot), pour y déployer un projet pédagogique  
- la forêt des Renardes (Corrèze), pour une école de charpente traditionnelle  
- la forêt de Chaudeyrolles (Haute-Loire), en vue d'une gestion forestière collective  
**Forêts en Vie** lance sa campagne de financement participatif sur Miimosa :  
« *Ensemble, gardons nos forêts vivantes.* »
- 2023**      **Forêts en Vie** acquiert une forêt à Saint-Pierre Bellevue dans la Creuse.  
Nouvelle campagne de financement participatif de Forêts en Vie sur Miimosa :  
« *Préservez l'écosystème, pas le système.* »

